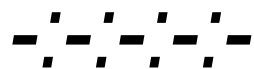




*TROPHEE
D'AQUITAINE*



*COMPAK SPORTING
et PARCOURS*

2019

REGLEMENT COMPAK SPORTING/PARCOURS

ARTICLE 1 :

Le Trophée d'Aquitaine de Parcours et de Compak Sporting est ouvert à tous les tireurs en possession d'une licence fédérale de la F.F.B.T. en cours de validité.

ARTICLE 2 :

Le Trophée d'Aquitaine de **Compak Sporting et de Parcours** se tirera cette année en **combiné** et dans les clubs suivants :

Parcours : BTC BISCARROSSAIS, BTC LIBOURNAIS (à LUSSAC), BTC ST MEDARD/ST PIERRE, BTC SORE, CBT AMBESIEEN, HAITZALDEA, PIGEON D'ARGILE (ISSOR).

Compak : BTC BISCARROSSAIS, BTC LIBOURNAIS (à LUSSAC), BTC DU MARSAN, BTC ST MEDARD/ST PIERRE, BTC SORE, BTC SOULETIN (MAULEON), CBT AMBESIEEN, COMITE BASCO LANDAIS (TARNOS), HAITZALDEA (HASPARREN), PIGEON D'ARGILE (ISSOR), PIGEON D'OR (BASTENNES).

ARTICLE 3 :

Le prix des engagements à ces concours est fixé comme suit :

	Plateaux	Seniors/Dames/Vétérans		Juniors/Cadets	
		Engagement	Redistribué	Engagement	Redistribué
Parcours	100 pltx en 4 postes	46 €	16 €	21 €	10 €
	100 pltx en 3 postes	43 €	17 €	20 €	10 €
	75 plateaux	33 €	10 €	15 €	5 €
Compak	100 plateaux	43 €	17 €	20 €	10 €

Pour la remise des prix, il sera distribué une somme qui varie selon le type de concours. Cf. les tableaux au verso.

Une somme de 3 € sera versée pour la dotation finale du Trophée, POUR TOUS LES PARTICIPANTS (cadets et juniors compris).

ARTICLE 4 :

Pour être classés, les tireurs doivent participer au minimum à 5 concours de Compak Sporting dans 5 clubs différents sur les 11 clubs proposés et à 2 concours de Parcours dans 2 clubs différents sur les 7 clubs proposés (libre choix).

ARTICLE 5 :

Chaque tireur peut participer à tous les concours qu'il souhaite dans chaque club organisateur, seul son meilleur résultat dans chaque club sera retenu pour le classement du Trophée. Les championnats de Ligue de Compak Sporting et de Parcours compteront comme un concours du Trophée, mais ne seront pas obligatoires.

La commission souhaite que dans les concours du trophée, les clubs organisateurs de ce Trophée envoient 2 tireurs minimum.

ARTICLE 6 :

Le classement du Trophée, par séries et catégories, sera établi sur un total de **700 plateaux** (500 Compak Sporting et 200 Parcours). Pour les concours de Parcours en 75 plateaux, une règle de 3 sera alors nécessaire pour obtenir un score sur 100 plateaux.

ARTICLE 7 (COMPAK SPORTING) :

A la fin de leur tir, les tireurs 1, 3 et 5 devront rester sur le pas de tir afin d'arbitrer la planche suivante. En cas de refus, une pénalité de 3 zéros sera appliquée.

ARTICLE 8 (COMPAK SPORTING) :

La commission souhaite que les 100 plateaux de chaque concours de Compak Sporting soient constitués de :

- 3 simples, 1 doublé coup de fusil
- 3 simples, 1 doublé simultané
- 1 simple, 2 doublés coup de fusil
- Tracé local au choix de l'organisateur (1 simple + 2 doublés simultanés ou autre formule)

ARTICLE 9 :

La remise des prix devra être effectuée dans un délai raisonnable après la fin du tir (30 minutes maximum). Lors de la remise des prix, le club décidera de ne remettre les enveloppes qu'aux tireurs présents ou de les remettre à une autre personne. Les enveloppes non retirées resteront au club jusqu'à la fin de la saison, date à laquelle elles deviendront la propriété du club.

ARTICLE 10 :

La remise des prix du Trophée aura lieu lors d'une **finale** indépendante du résultat du Trophée et organisée **le Dimanche 25 Août 2019 au BTC SORE**. Tous les tireurs classés dans le Trophée tireront 75 ou 100 plateaux (25 PC + 50 ou 75 CS). **Un tirage au sort sera effectué 3 jours avant la finale.** Pour les horaires de tir, s'adresser au club organisateur.

Les prix (bons d'achats) seront remis uniquement aux tireurs présents et ayant participé à la finale. Les tireurs absents à la finale mais pouvant justifier d'un certificat d'hospitalisation ou de leur participation à une autre compétition pourront prétendre aux bons d'achat, à condition d'en avoir prévenu Mme Claudine MEUNIER minimum une semaine à l'avance.

Un trophée viendra récompenser les 3 premiers tireurs du scratch. Le premier du scratch se verra remettre un Super Trophée qu'il gardera un an et qu'il remettra en jeu l'année suivante. Il sera également invité à la finale de l'année suivante et se verra l'honneur de remettre le Trophée au nouveau vainqueur. Ce Trophée, s'il est gagné 3 années consécutives par le même tireur, lui sera acquis définitivement.

Les lauréats du Trophée devant participer à la finale seront prévenus individuellement en temps utile. Les tireurs auxquels il manquera un concours seront invités à participer à la finale, mais ne pourront pas prétendre à la remise des prix du Trophée. La limite des tireurs participant à la finale est fixée à 60 tireurs, avec priorité pour les finalistes du trophée.

Un repas pris en commun étant prévu pour contribuer à la bonne entente qui règne au Compak Sporting et au Parcours en Aquitaine, il sera demandé aux finalistes de ce Trophée de prévenir de leur présence à cette finale.

ARTICLE 11 :

Le règlement sportif applicable est celui de la F.F.B.T. (Cahier des charges du Compak Sporting et du Parcours).

ARTICLE 12 :

Le Comité Régional de Nouvelle-Aquitaine, par l'intermédiaire de sa Commission Sportive de Compak Sporting/Parcours, se réserve un droit de regard sur le tracé des parcours.

ARTICLE 13 :

En cas de problème, seule la commission sportive de Compak Sporting/Parcours du Comité Régional de Nouvelle-Aquitaine sera habilitée à prendre les mesures appropriées. Ses décisions seront sans appel.

ARTICLE 14 :

Tout club dont les concours figurent au calendrier du Trophée s'engage à accepter le présent règlement.

Tout tireur qui participe au Trophée s'engage à accepter le présent règlement.

DATES DES CONCOURS :

CLUB	DISC	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
BTC BISCARROSSAIS	CS			3					
BTC BISCARROSSAIS	PC						23		
BTC LIBOURNAIS (LUSSAC)	CS				21				
BTC LIBOURNAIS (LUSSAC)	PC							7, 28	
BTC DU MARSAN	CS		10						
BTC ST MEDARD/ST PIERRE	CS		24						
BTC ST MEDARD/ST PIERRE	PC				7				
BTC SORE	CS	27							25
BTC SORE	PC			24					Finale
BTC SOULETIN	CS						9		
CBT AMBESIEN	CS	20				12	1 et 2 Ligue		
CBT AMBESIEN	PC		3						
COMITE BASCO LANDAIS	CS				14				
HAITZALDEA	CS					26			
HAITZALDEA	PC						16, 29 et 30 Ligue		
PIGEON D'ARGILE (ISSOR)	CS					1			
PIGEON D'ARGILE (ISSOR)	PC							21	4
PIGEON D'OR (BASTENNES)	CS		17						

CHAMPIONNAT DE LIGUE DE COMPAK SPORTING LES 1 et 2 JUIN 2019 AU CBT AMBESIEN

CHAMPIONNAT DE LIGUE DE PARCOURS LES 29 et 30 Juin 2019 A HAITZALDEA